

Maternité

La *maternité* se réfère au nom (généralement le prénom et le nom de famille) de la mère d'une personne. Quand une femme se marie, elle peut prendre le nom de famille de son mari, garder son propre nom de famille, ou combiner les deux entre eux.

Des problèmes peuvent survenir à cause de ces différentes options (qui peuvent également être liées à la culture): ce dernier nom doit être donné quand une personne demande de préciser la maternité?

La confusion peut aussi survenir lorsque la mère d'une personne est décédée, ou lorsque la mère naturelle n'était pas le tuteur de l'intéressé.